



« QUE LA MONTAGNE EST BELLE ! » 2023

« Comment favoriser la biodiversité »

Rappel :

L'action **prioritaire** de cette olympiade est ainsi rédigée :

*« Affirmer notre engagement d'atténuer nos émissions de gaz à effet de serre, de réduire notre empreinte carbone et d'adapter nos pratiques aux évolutions climatiques, de limiter notre impact environnemental global et de **favoriser la biodiversité** à travers un plan d'actions transversal et spécifique à toutes nos activités : sorties, stages, écoles, événements, formation, vie associative, refuges, réunions, déplacements, communication. »*

Rappel :

La biodiversité est l'ensemble de tous les êtres vivants sur notre planète. Elle décline à un rythme alarmant ces dernières années. Les activités humaines, telles que le changement d'utilisation des terres, la pollution et le changement climatique en sont les principales causes.

Lors de vos activités, vous parcourez les forêts, les milieux humides, divers sols, toute une flore et une faune qui déclinent.

Alors, en 2023, votre action doit se décliner autour de ce thème :

« Comment favoriser la biodiversité » ?

Étonnez-nous avec une belle action !

Pour vous aider :

- Lundi 22 mai 2023 : La journée mondiale de la biodiversité
- O.F.B : Office français de la biodiversité... est dans votre région
- du 24 au 29 mai 2023 : La fête de la nature
- La fresque du climat avec les documents FFCAM

Une action tous publics : sous le signe de la convivialité et de l'accueil tout public

A partir de ce thème, recherchez des personnes, guides, historiens, conférenciers, professionnels pouvant vous aider en vous accompagnant sur le terrain, en donnant des informations, conférence, film, diaporama, exposition.... sur ce thème.

Votre but : « Favoriser la biodiversité »

- Par vos engagements et **votre action**, à votre niveau local : au niveau du club, et à votre niveau personnel
- Par votre mise en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement : quand ? Où ? Comment ?
- Nous serons attentifs : Détaillez bien vos moyens mis en œuvre pour la réalisation de votre action et si possible évaluez vos impacts en termes de bilan carbone

Un calendrier :

Avant le 30/04/2023 : indiquez nous succinctement vos intentions d'actions 2022 par mail à: mim.poncet66@orange.fr et lemilieumontagnard@ffcam.fr

Avant le 30/06/2023 : adressez votre projet : contrat d'objectif, budget prévisionnel avec éventuellement l'aide demandée, si besoin.
Vous recevrez un accord de principe en juillet, courant de l'été

Avant le 30/09/2023 : adressez votre bilan final, un compte rendu succinct, les articles parus dans la presse, quelques photos et le scan des factures afin de recevoir l'aide attribuée.

Pensez à utiliser le dossier de presse « QLMB », le logo « QLMB, communiquez à vos adhérents et au public le programme de votre action QLMB, adressez-nous toujours vos informations, par exemple avec le contrat d'objectif, et quand il sera réalisé quelques photos et surtout ... étonnez nous !

Si vous avez besoin d'une aide de la commission, adressez votre demande en même temps avec votre budget prévisionnel.

Celle-ci sera versée au reçu des justificatifs de vos factures.

